

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 232

Artikel: Les catastrophes volcaniques
Autor: Lapparent, A. De
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

anéanti encore plus qu'aux Franches-Montagnes. On raconte que ceux qui avaient vu ces temps désastreux, ou qui les avaient entendu retracer de leurs ancêtres, ne pardonnaient jamais à la France d'avoir livré toute une nation inoffensive à ses cruels ennemis. Cent ans plus tard, les vieillards se faisaient enterrer le visage contre terre en haine de la France. A la fin du siècle dernier, dans nombre de familles on priaient encore chaque soir pour le roi d'Espagne.¹⁾

Par suite des nombreux incendies et de la corruption des corps d'animaux laissés sans enfouissement, la peste reprit ses fureurs plus que jamais. Presque toutes les bêtes de somme avaient péri; les hommes tombaient dans les champs, au bord des chemins ou chez eux. La peste dura de 1636 à 1646. Dans toutes les Franches-Montagnes ont dû créer des cimetières exprès qui furent appelés les *cimetières aux bosses*, parce qu'il se formait dans la bouche des malheureux infectés une grosseur en forme de bosse qui les étouffait après quelques heures d'abominables souffrances.

A la fin d'octobre 1637, le village de St-Brais, avec ceux de la Montagne, avait élevé une forte barricade à la Lave, pour garder ce passage. Les Suédois du duc de Saxe Weimar arrivèrent de nouveau si brusquement que les défenseurs de la barricade ne purent opposer une efficace résistance. Les Suédois se répandirent dans tout le village, pillèrent les maisons, amenant le bétail et épousèrent les vivres. Le 30 décembre suivant une compagnie de soldats français, commandée par d'Ally, arriva au village. Les soldats fouillèrent les maisons pour trouver des vivres. Les Suédois avaient déjà tout pillé, en octobre précédent. Furieux, les Français mirent le feu aux quatre coins du village, brûlèrent l'église,²⁾ tuèrent beaucoup de monde, puis se dispersèrent. Les malheureux habitants, après le départ des Français, revinrent au milieu des ruines fumantes de leurs maisons. La peste vint faire de nouveaux ravages et de 400 communautés que comptait ce malheureux village, il n'en resta plus que 160.

Au printemps de l'année 1637, le comte de Grancey venait de chasser du château de St-Ursanne la garnison impériale et d'y ré-installer une compagnie de Franco-Suédois.

1) Histoire du Comté de la Roche, par l'abbé Loye.

2) Ce ne fut que dix-neuf ans après, en 1656, que l'église incendiée fut rebâtie.

était trop jeune pour comprendre l'importance de tous ces fards auxquels elle ajoutait tant de prix. Pauvre femme! pauvre mère! N'est-ce pas toi qui infiltres dans le cœur de ton enfant, dans le cœur de ta fille, le déguisement, la finte, l'hypocrisie?... A quoi sert ce tatouage, ces prolongements de veines ombrées dont tu veux que se couvre le visage pur et idéal de la virginité? A quoi servent ces simulacres t'ompeurs auxquels ne se laisse pas prendre un esprit sérieux?... Prépare, entasse koheul, henné, herbe magique, Renée acceptera tout de ta main; et si elle ne livre pas aux flots bleus de la Méditerranée les produits précieux, c'est qu'elle respectera la chose qui vient de la mère et est destinée à l'enfant; mais sois sûre que tes mille ingrédients ne terniront jamais le velours de la peau d'Aïcha ni le bout de ses petites mains agiles.

Le parfum dont Renée essayera d'envelopper la mignonne, c'est celui de la vertu et de la simplicité, qui, s'exhalant pour elle-même, et non pour ces faux ajustements qui déguisent

Le maire de St-Brais, François Boisson, après le désastre de sa commune, ne fut guère en état de payer, l'année suivante, au major de Longchamp, commandant de place à St-Ursanne, la contribution de guerre imposée à St-Brais. Il est vrai qu'elle ne s'élevait qu'à la somme de quinze livres, mais c'était plus que ne comportait les ressources d'une population ruinée et incendiée.

Le maire Boisson avait pris la fuite, avec la plupart des gens de sa commune, en attendant l'heure de relever St-Brais de ses cendres.

Le major Longchamp voulait bon gré, malgré, le montant des contributions. Ne sachant plus à qui s'en prendre, que fait le commandant? Il somma le maître-bourgeois de St-Ursanne d'avoir à payer la somme en question, et cela en lieu et place du maire de St-Brais. Le maître-bourgeois, Ursanne Migy, essaya en vain de démontrer à Longchamp l'iniquité de ses prétentions. Pour toute réponse, le major le fait arrêter par ses sbires. Il l'enferme au château de St-Ursanne, puis le fait transporter comme otage au château de Porrentruy.

(A suivre.)

Les catastrophes volcaniques

On connaît M. de Lapparent, une des gloires de la science contemporaine, ses travaux sont justement appréciés en France et dans tous pays, on peut le dire. Or, il a donné naguère une conférence sur les catastrophes volcaniques, à l'Institut catholique de Paris. En voici un compte rendu fort intéressant:

Le désastre des Antilles vient de rendre une douloureuse actualité à la question de la menace que les phénomènes volcaniques font constamment peser sur la terre ferme. Cette menace était un peu oubliée en Europe, parce que jusqu'ici les catastrophes de ce genre étaient très rares sur les territoires qui nous intéressent directement. Depuis sa résurrection en l'an 79 de notre ère, le Vésuve, bien que demeuré en activité constante, n'a rien infligé à son voisinage qui pût rappeler la destruction d'Herculaneum et de Pompéi. L'Etna, si ses coulées ont parfois atteint Catane, a toujours laissé aux habitants le temps de s'enfuir. Enfin le Stromboli, dont l'activité n'a jamais subi de temps d'arrêt, n'a par contre, amené aucun désastre, si bien

souvent l'âme perfide sous la forme de l'ange.

Quant à Alim, hélas! que peut-elle lui donner?... Ce qu'il faut faire à l'homme, du moins dans sa tribu, c'est un fusil pour défendre sa tente, son gourbi, des attaques nocturnes; ce qu'il faut à l'homme, ce sont quelques préceptes du Coran auxquels l'Arabe ne doit point faiblir, une fois qu'il les a gravés dans son cœur. Mais ces préceptes-là se trouvent dans la sérénité d'Abdallah a précieusement déposé son or; l'esclave aura-t-elle l'audace de ravir une seule sentence?... Quant au fusil, jamais Yamina ne sera à même de fournir de quoi acheter cette arme: elle n'a pas une seule fois de sa vie fait glisser entre ses doigts une obole, une piécette d'argent, un bilion bronzé; mais elle sera part à l'ami de son désir irréalisable, et plus tard, lorsque Alim sera un homme, Renée lui dira que, s'il ne possède aucun objet venant de sa mère, c'est qu'elle a été dans l'impossibilité de lui léguer autre chose que son amour.

(La suite prochainement.)

que son nom sert aux géologues pour caractériser, en la désignant comme *mode strombolien*, la manifestation constante mais tranquille du bouillonnement intérieur.

A la vérité, les témoignages de terre n'ont pas épargné les contrées méditerranéennes. L'île de Corfou a été dévastée en 1755, et l'île de Rhodes en 1783. Enfin, de nos jours, on a vu, depuis 1883, l'île d'Ischia, l'Andalousie, les environs de Menton, la Carniole et la Lorraine fournir tour à tour leur contingents de morts et de blessés. Mais si ces phénomènes dérivent au fond de la même cause qui produit les éruptions volcaniques, l'action du feu n'y est pas directement sensible, et l'horreur des destructions accomplies n'est pas comparable à celle des cataclysmes dus au réveil des volcans.

Ce n'est pas que ceux-ci fissent défaut dans le même temps. Seulement, depuis le commencement du siècle, leur action semblait limitée aux contrées voisines du Pacifique. Du Japon ou des îles de la Sonde, il arrivait de temps à autre la nouvelle d'une catastrophe, où les victimes s'étaient comptées par vingt, trente, quarante, parfois cinquante mille. Mais comment l'Europe se serait-elle émuée, autre mesure de ces lointains holocaustes, qui ne mettaient aucun des siens en deuil et affectaient à peine ses intérêts matériels?

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. C'est aux Antilles que le fléau vient de sevir. C'est la France, c'est l'Angleterre, qui sont directement atteintes par le désastre de la Martinique et de Saint-Vincent. Et d'ailleurs, par le chiffre des morts, mais plus encore par l'incroyable rapidité avec laquelle la destruction a été accomplie, la ruine de Saint-Pierre occupe vraiment une place à part au nombre des plus effrayantes manifestations de l'activité des volcans. Ce qui l'a rendue plus saisissante encore, c'est qu'avant l'arrivée de la dépêche qui a produit partout une si légitime stupeur, aucune nouvelle n'avait été transmise qui pût donner à prévoir l'imminence d'un danger quelconque.

Aujourd'hui que les détails commencent à venir, de plus en plus précis, il devient évident qu'on a péché à la Martinique par excès de confiance. Ce n'est pas qu'il eût été possible d'éviter la ruine soudoyante de Saint-Pierre; mais peut-être aurait-on pu provoquer l'exode des habitants du district de la montagne Pelée, et diminuer ainsi dans une notable proportion le nombre des victimes humaines. Il eût suffi pour cela d'une connaissance plus exacte de ce qu'on doit craindre au voisinage d'un volcan.

La montagne Pelée est un cône de débris de laves, que des éruptions successives ont édifié durant des siècles qui ont précédé la découverte des Antilles. Le volcan était en repos depuis quatre cents ans au moins, et une riche végétation avait pris possession de tout le cône, plus haut que celui du Vésuve, quand en 1851 eut lieu une éruption, qui se borna à la projection de fumées et de cendres. Depuis lors le volcan s'était de nouveau endormi, si bien qu'un ancien cratère, voisin du sommet, était occupé par un lac, dit lac des Palmistes.

Mais le sommeil d'un appareil volcanique n'est jamais que provisoire, et il y a toujours lieu de craindre une reprise de son activité. D'ordinaire cette reprise est plus ou moins médiocre, et annoncée par quelques symptômes précurseurs. L'expérience enseigne que, d'une façon normale, l'activité volcanique traverse trois phases principales: la phase paroxysmale, avec explosions violentes et émission de laves; la phase strombolienne, pendant laquelle la lave s'épanche tranquillement hors du cratère, sans entraîner de projections très violentes; enfin la phase solfatorienne, où le volcan n'émet plus de lave, mais seulement des vapeurs sulfureuses,

accompagnées de vapeur d'eau.

C'est à cette dernière condition que se trouvaient réduits les volcans des Antilles, tant à Saint Vincent qu'à la Gua l'eloupe ; aussi parlait-on communément des *soufrières* de ces deux îles. Mais si une soufrière caractérise un volcan sur son déclin, elle peut aussi marquer le passage prochain du sommeil à l'activité éruptive proprement dite.

Ce passage était-il à prévoir pour la Martinique ? A en juger par les témoignages actuellement recueillis, on aurait dû le craindre depuis plusieurs semaines. En effet, dès la fin de mars, un des religieux du Saint-Esprit qui font le service de la contrée avait été averti par un indigène que le lac des Palmistes diminuait de façon très sensible. Or on sait que, d'ordinaire, les phases éruptives du Vésuve sont précédées par des ébranlements intérieurs, qui le plus souvent, ont pour effet de tarir les sources. De plus, un autre religieux, habitant l'une des localités du pourtour de la montagne, avait annoncé qu'il serait bientôt dans l'obligation de quitter son poste, devenu inhabitable par les vapeurs suffocantes de gaz sulfureux qui commençaient à s'y exaler.

Ainsi, de la condition de voican au repos, la montagne Pelée passait visiblement à celle de solfatara. trait-elle plus loin ? Le 3 mai, il n'y avait plus de doute à cet égard. Non seulement, depuis trois semaines, le sommet de la montagne émettait d'abondantes fumées, mais une épaisse pluie de cendres commençait à tomber sur la Grande-Savane, le Prêcheur, la Grande-Cave et l'anse Véron. A deux heures de l'après midi, les fumées étaient si épaisses qu'on n'y voyait plus clair. A neuf heures et demie du soir, la cendre gagnait le Pavillon et Saint-Martin. Enfin, dans la nuit, la chute avait décuplé d'intensité, si bien qu'au matin la ville de Saint-Pierre était comme couverte de neige, rappelant aux anciens les circonstances de l'éruption de 1851.

Or les cendres que lance un volcan sont susceptibles d'une double origine. Ou bien une explosion a fait sauter en l'air le sommet du cône, dont les débris retombent tout autour en poussière ; ou bien c'est la lave qui monte, entraînant avec elle d'abondantes vapeurs d'eau, qui projettent en l'air des paquets de la lave liquide, laquelle se solidifie de suite en menus fragments devenant de la cendre. La première hypothèse devait être écartée ; car la cime était intacte et on n'avait pas entendu d'explosion. Restait la seconde. L'ascension de la lave dans la cheminée aurait dû être considérée comme certaine.

Dès le 5 mai, d'ailleurs, apparaissait un signe encore plus grave. Un torrent de boue brûlante, parcourant en quelques instants un des ravins de la pente du cône, se précipitait sur la sucrerie Guérin, l'engloutissant avec les 23 personnes qui s'y trouvaient. Evidemment les eaux de l'ancien lac, rejetées par les vapeurs chaudes, venaient de trouver une issue extérieure.

Après un pareil symptôme et alors que, le 7 mai, des détonations terribles se faisaient entendre à de courts intervalles, est-il vraiment possible qu'une « commission scientifique » réunie à cet effet ait pris sur elle d'affirmer, en ce même jour, « qu'il n'y avait rien à craindre » ? Nous voulons encore en douter ; car c'eût été faire preuve d'une lamentable ignorance.

Quoi qu'il en soit, on sait le reste. Le 8 mai, un peu avant huit heures du matin, au moment où M. Plissonneau accostait avec son canot le *Roddam*, arrivé non sans peine après une nuit de tempête, une trombe de feu s'abattait sur Saint-Pierre et, en trois minutes suivant les uns, en trois secondes, suivant les autres, la ville était détruite ensevelissant sous ses ruines plus

de vingt mille victimes, parmi lesquelles le gouverneur et le colonel d'artillerie coloniale, accourus dès le 4 ou 5 mai sur le lieu du danger.

Que s'était-il donc passé ? Quelques-uns ont cru d'abord à une coulée de lave, hypothèse inconciliable avec l'instantanéité du phénomène, et d'ailleurs contredite par l'étude ultérieure du lieu de la catastrophe, où il n'a pas été observé le moindre indice de coulée. S'était-il produit une explosion au sommet ? Mais alors les scories seraient tombées tout autour de la montagne, au lieu d'être localisées, comme on s'en est assuré, dans un triangle ayant pour sommet la cime du volcan et, pour base, la partie du rivage comprise entre le Prêcheur et le Carbet. De plus, dans leur voyage aérien, ces scories se seraient partiellement refroidies, au lieu d'engendrer cette pluie de feu », aperçue par les témoins de la catastrophe.

Une seule supposition paraît admissible. La lave, déjà parvenue à une grande hauteur, exerçait sur les parois de la montagne une pression croissante. Or c'est un fait bien connu que, lors des éruptions, les cônes de débris, incohérents et déjà ébranlés par une suite d'explosions, tendent à s'ouvrir suivant une fente, par laquelle la lave trouve une issue. C'est ce qui arrive généralement au Vésuve et à l'Etna et, à partir de ce moment, l'écoulement de la lave peut continuer sans trouble pendant des mois et même des années.

Mais, si la lave est peu fluide, ce qui est précisément le cas des Antilles, elle peut obstruer de suite la fente produite par une sorte de tampon visqueux. Que les gaz s'accumulent en arrière, et bientôt ils auront une tension suffisante pour emporter ce tampon. Alors ce sera un véritable bombardement instantané, agissant à la façon d'un jet de pompe et projetant, sur un espace restreint, une pluie de lave à peine refroidie dans son rapide voyage. Du même coup, une telle projection produira l'effet d'un effroyable coup de vent, capable d'asphyxier les victimes avant qu'elles soient bûlées.

Cette hypothèse concorde bien avec les constatations faites au lendemain du désastre, qui ont montré tous les arbres courbés vers le rivage et les murs de quai renversés par une violente poussée. Elle n'est pas moins d'accord avec le témoignage d'un habitant du Morne-Rouge, qui, au moment de la catastrophe, a vu s'allumer, vers le sommet de la montagne Pelée, sept points brillants, desquels s'est échappée la trombe de feu. Et depuis lors, on a constaté l'existence de sept caractères regardant de ce côté, sans préjudice d'un autre, sur le flanc nord et qui a émis une coulée de lave.

Evidemment l'incroyable concours de circonstances qui a entraîné la destruction instantanée de Saint-Pierre ne pouvait être ni prévu ni même prévu. Mais, nous le répétons, la marche ascensionnelle du phénomène éruptif était depuis plusieurs jours assez évidente pour qu'on dût faire la seule chose que l'homme ait à faire en présence de telles manifestations : se mettre au plus vite à l'abri des atteintes de l'éruption.

Il serait témoïraire de vouloir deviner dès à présent ce qu'il adviendra des Antilles. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'arc, convexe vers l'Atlantique, que dessinent les Petites-Antilles, est une des zones les plus dangereuses de l'écorce terrestre. Cet arc est le sommet partiellement émergé, et tout entier formé de matériaux volcaniques, d'une ride dont le pied descend facilement à plus de 5.000 mètres de profondeur, aussi bien à l'ouest, dans la mer Caraïbe, qu'à l'est dans l'Atlantique. Et s'il est une chose dont on ait le droit d'être surpris, c'est que les volcans qui s'échelonnent sur cet arc n'aient pas autant d'importance que les grands cônes volcaniques qui jalonnent les arcs, tout à fait ana-

logues, des Aléoutiennes, du Kamtchatka, des Kouriles, du Japon, enfin des îles de la Sonde.

Une grande prudence s'impose donc à tous ceux qui ont des intérêts dans les Antilles. Il est de leur devoir d'y surveiller attentivement les manifestations de l'activité éruptive. La cause profonde qui les régit nous échappe, en ce sens que nous ne pourrons jamais savoir à quel moment les gaz contenus dans le foyer interne atteindront, sur un point déterminé, la tension qui les déterminera à chercher une issue, en provoquant l'ascension des laves. Mais il est des points que nous devons considérer comme plus sérieusement menacés que les autres ; et là il est nécessaire de mettre à profit toutes les données de l'expérience, pour délimiter le danger dès les premiers symptômes, et ne pas laisser les populations s'endormir dans une fausse confiance.

A. DE LAPPARENT.

Etat civil

PORRENTUY

Mois de Mai 1902.

Naissances.

Mai. — Du 1^{er}. Schlachter, Albert Louis, fils de Joseph, aubergiste, de Porrentuy, et de Joséphine Marie Marguerite Rosalie née Desboeufs.

— Du 1^{er}. Daucourt, Joséphine Marie Catherine, fille de Léon, graveur, de Bressaucourt, et de Bertha née Rebetez. — Du 4. Mairot, Fernand Charles, fils d'Eugène, cordonnier, de Trésillez, Haute-Saône, et de Maria née Vanouthegen.

— Du 5. Pheulpin, Antoinette Joséphine, fille de Mathilde Emilie, couturière, de Miécourt. — Du 6. Malterre, Louis Eugène, fils de Charles, horloger de Sancey-le-long, Doubs, et de Marie Joséphine, née Etique. — Du 6. Nusbaumer, Paul Albert François, fils de François, maréchal, de Charmoille, et de Elise née Comment. — Du 7.

Wolf, Gaston, fils de Jean-Baptiste, cordonnier, de Bréménil Meurthe et Moselle, et de Marie Berthe née Bréjot. — Du 11. Metzger, Germaine, Pauline, fille de Joseph, peintre en bâtiments, de Möhlin, et de Mathilde née Heim. — Du 14.

Abitzer, Louise Hélène, fille de Joseph, émailleur, de Epiquerez, et de Anna née Goffinet. — Du 18. Noirjean, fille mort-née de Joseph, journalier, de Damphreux, et de Sidonie née Monnat. — Du 18. Bechtel, Robert Alfred Joseph, fils d'Alfred, coiffeur, de Epiquerez, et de Mathilde Joséphine née Beuglet. — Du 19.

Fridelance, Jeanne Marie Louise, fille de François, journalier, de Beurnevésain, et de Augustine née Jobin. — Du 20. Riche, René, fils de Nicolas, meunier, de Frutigen, et de Adèle née Portner. — Du 21. Schmitt Laurent, fils de Florent, domestique de Winkel, Haute-Alsace, et de Marie Mathilde née Luttmann. — Du 23.

Perrenoud, Marie Louise Cécile, fille de Jules Henri, horloger, de la Sagne et des Ponts et de Marie, née Simon. — Du 23. Ecabert, Joseph Marie Pierre, fils de François, négociant de Montignez et de Maria née Mérat. — Du 25. Rivier, Hélène Ida, fille de Théodore, pasteur, de Lausanne, d'Aubonne et de Genève, et de Annie née Rose. — Du 26. Seuret Alphonse Gabriel Paul, fils de Louis, horloger, de Porrentuy et de Courrendlin, et de Améline Augusta, née Girardin.

— Du 31. Keller, Lucie Germaine, fille de Constant, menuisier, de Pleigne, et de Joséphine née Vauthier.

Mariages.

Mai. — Du 2. Grimaître, Ernest Joseph, horloger-pierriste, de Damvant, et Macabré, Marie-Aline, de Damvant. — Du 10. Dufour Georges, raboteur sur fer, de Gy, Haute-Saône, et Doyon Marie Victorine, horlogère, de Vendlincourt. —